

I. Partie analytique

Le terme « expliciter » signifie qu'il faut détailler les différents domaines du développement durable en les illustrant d'exemples concrets.

Le développement durable est un mode de développement qui a pour objectif de répondre aux besoins actuels des populations sans compromettre les capacités de générations futures à répondre aux leurs. Il repose sur plusieurs piliers :

- la protection de l'environnement (ex. : lutte contre la pollution, développement des énergies renouvelables...);
- la promotion de régimes politiques démocratiques (ex. : lutte pour le respect des droits fondamentaux dans le monde);
- la promotion d'un modèle de société équitable et permettant la cohésion sociale (ex. : lutte contre les discriminations homme/femme);
- la promotion d'une économie innovante et dynamique (ex. : valorisation de l'innovation).

Adopter des politiques intégrant les principes du développement durable dans les entreprises peut engendrer des risques pour leur compétitivité et pour l'emploi :

Effets négatifs sur la compétitivité	Effets négatifs sur l'emploi
<ul style="list-style-type: none">• Hausse des coûts pour les entreprises (prise en charge des coûts de dépollution, obligation d'adopter des modes de production plus respectueux de l'environnement).• Répercussion de la hausse des coûts sur les prix de vente (et parfois baisse de la consommation).	<ul style="list-style-type: none">• Suppression d'emplois (certaines entreprises délocalisent leurs activités polluantes à l'étranger où les règles environnementales sont plus souples).• Suppression d'emplois quand la demande des consommateurs baisse et oblige les entreprises à diminuer leur production.

• local → moins de
↓ donc moins de
vente

TS remettent sur le
bipris la desindustri
l'at° en le peuen
pr l fait accompli

3 On peut résumer les pistes de mesures envisagées par le groupe numéro 6 du Grenelle de l'environnement en trois axes principaux :

- **Inform**er et **sensibiliser** les consommateurs (via notamment des campagnes de sensibilisation, mais aussi la publication d'indicateurs globaux) et les jeunes générations (grâce aux actions entreprises dans les écoles, collèges et lycées).
- **Développer** la recherche-développement (pour trouver des produits et des modes de production plus économes en énergie).
- **Inciter fiscalement** les agents économiques à adopter des comportements plus écologiques (en taxant davantage les comportements polluants, en allégeant le coût de certains produits ou services respectueux de l'environnement).

Point actualité

En décembre 2008, le Conseil de l'Europe a adopté une série de mesures dont l'objectif est de diminuer la consommation d'énergie dans tous les pays européens, applicables dès 2009. On peut citer notamment :

- le retrait des ampoules à incandescence;
- la limitation de la veille de nombreux appareils;
- la création d'une deuxième liste de produits pour lesquels les économies d'énergie oscilleront entre 20 et 60 % (chauffe-eau, chaudières, sèche-cheveux...).

4 Les mesures proposées par le groupe ne sont pas incompatibles avec l'efficacité économique. En effet, elles vont contribuer :

- à créer de nouveaux emplois dans des secteurs en développement (on en compte actuellement 370 000 dans les domaines liés au développement durable) et donc diminuer le chômage (parfois important dans le secteur de l'industrie) ;
- à stimuler les investissements en recherche et développement (pour concevoir des processus de production plus conformes aux exigences de développement durable, pour développer davantage les énergies propres...).